

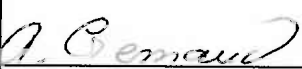
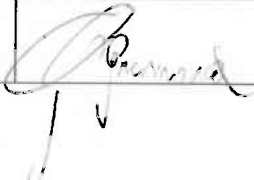


Les pétitionnaires soussignées:

1. Observent que le parc Voltaire ne fait l'objet d'aucun entretien depuis plusieurs années, singulièrement depuis 2002, date à laquelle le Conseil municipal a examiné la nécessité de réaménager cette espace;
2. Rappelent que le Parc Voltaire fait l'objet d'un arrêté de classement du Conseil d'État du 30 avril 1957 portant sur les bâtiments et l'intégralité du parc, y compris donc l'espace de jeu au nord ouest de la parcelle;
3. Déplorent la dégradation du site et dénoncent les carences de l'Administration face à l'arrêté de classement;
4. Dénoncent que le lieu ait évolué, selon la police, en une scène de trafic de cocaïne dissimulée dans les haies, murs et bacs à fleur; que des seringues usagées sont trouvées aux alentours du parc; que des agressions au couteau ou au revolver sont rapportées par la presse;
5. Retiennent la nécessité d'une réflexion et d'un aménagement de cet espace dans l'intérêt des utilisateurs et des bordiers et dans l'esprit de l'arrêté de classement;
6. Conviennent qu'il doit être ouvert à tous dans le respect mutuel, condition dictée par son étroitesse et qu'il est devenu impératif qu'il soit fermé la nuit au moyen de grilles, cela dans l'intérêt commun;

| Noms | Prénoms | Adresses | Signature |
|----------|---------|----------------|---|
| BOLDRINI | ROBERT | 51 rue de Lyon |  |
| Péclat | Louis | 51 rue de Lyon |  |
| Bremaud | Aurèle | 51 rue de Lyon |  |
| GREMAUD | GASTON | 51 rue de Lyon |  |

Responsable: Madeleine Genoud, 51 rue de Lyon, tél : 022.345.38.97

Genève le 30.01.2004 